



Groupe spécialisé
Infrastructure écologique
Fachgruppe
Ökologische Infrastruktur

Le groupe spécialisé Infrastructure écologique ...

... soutient le développement de l'infrastructure écologique. Il regroupe des acteurs importants issus de la science, des cantons et des villes, des parcs suisses et des organisations de protection de la nature.

IUCN Suisse
Réseau des parcs suisse
Institut fédéral de recherches sur la forêt,
la neige et le paysageWSL
Forum Biodiversité Suisse, SCNAT
InfoSpecies
Cantons (CDNP)
Services de protection de la nature des villes
BirdLife Suisse
Pro Natura Suisse
Fondation suisse pour la protection et
l'aménagement du paysage
WWF Suisse

www.oekologische-infrastruktur.ch

Contact: info@oekologische-infrastruktur.ch

Illustrations: Valentin Rüegg
Layout: communicaziun.ch

L'INFRASTRUCTURE ÉCOLOGIQUE A BESOIN...

... de milieux naturels supplémentaires et de plus grande taille

Afin de conserver la biodiversité à long terme, les scientifiques sont arrivés au constat que 30% du territoire national devrait être dévolu prioritairement à la conservation et la promotion de la biodiversité. Les besoins en surface pour garantir les services écosystémiques varient toutefois selon les régions biogéographiques et les espaces naturels.

... de milieux naturels d'une qualité écologique élevée

La qualité écologique des milieux naturels doit répondre aux exigences des espèces cibles. En de nombreux endroits, des mesures urgentes de revalorisation et de restauration des milieux naturels sont nécessaires. Dans les aires centrales de l'infrastructure écologique, la gestion doit être axée sur les besoins des espèces prioritaires, dans celles de mise en réseau, elle doit l'être sur leurs exigences en termes de mobilité.

... de milieux naturels protégés de manière contraignante

L'étendue et la qualité de l'infrastructure écologique doivent être sauvegardées à long terme au moyen de bases légales et par une planification contraignante et son entretien garanti. Un concept selon la Loi sur l'aménagement du territoire (art. 13 LAT) doit définir l'étendue des surfaces supplémentaires nécessaires par canton. Les surfaces de haute qualité écologique (existantes ou restaurées) doivent être protégées et inscrites dans des inventaires nationaux, cantonaux ou régionaux et être désignées comme aires centrales. Les axes principaux de mise en réseau doivent être protégés au niveau national.



INFRASTRUCTURE ÉCOLOGIQUE

... de la participation de toutes et de tous

La mise en place de l'infrastructure écologique est un projet intergénérationnel de grande envergure comportant de nombreux défis qui ne peut réussir que si tous les acteurs concernés (notamment de l'agriculture, de l'économie forestière, de la gestion des eaux, de l'approvisionnement en énergie, de l'aménagement du territoire, de la gestion des espaces verts, de la protection de la nature, etc.) collaborent et en assument la responsabilité conjointement. La mise en place de l'infrastructure écologique est coordonnée avec la politique énergétique et agricole.

LE RÉSEAU NATIONAL POUR LA SAUVEGARDE DE LA BIODIVERSITÉ - NOTRE BASE DE VIE



Groupe spécialisé
Infrastructure écologique
Fachgruppe
Ökologische Infrastruktur



L'INFRASTRUCTURE ÉCOLOGIQUE DE LA SUISSE

Un projet intergénérationnel pour sauvegarder la biodiversité:

Dans sa Stratégie Biodiversité Suisse, le Conseil fédéral fixe comme tâche centrale la mise en place et l'entretien d'une infrastructure écologique fonctionnelle. L'objectif est de préserver à long terme la biodiversité en Suisse. Une mesure d'autant plus urgente, que la perte de biodiversité progresse. Les services rendus par les écosystèmes indispensables à l'homme, disparaissent également.

En Suisse, de nombreuses espèces et milieux naturels sont menacés. Sans prise de mesures, la perte de biodiversité se poursuivra. La Suisse a rapidement besoin de plus de surfaces, plus vastes et reliées entre elles, dans lesquelles la biodiversité est prioritaire. La qualité écologique de ces zones doit être sauvegardée à long terme. La mise en place de l'infrastructure écologique contribue de manière déterminante à enrayer le déclin des espèces et à augmenter la résilience de la biodiversité face au changement climatique.

Une solution globale pour préserver notre capital naturel

La diversité naturelle des espèces et des habitats - la biodiversité - est notre base existentielle et fournit de nombreux services pour notre bien-être et notre économie. Pourtant, l'état de la biodiversité en Suisse est précaire. Nous continuons à perdre du capital naturel. Le développement de l'infrastructure écologique est urgent et fondamental pour inverser cette tendance. Celle-ci joue un rôle primordial

dans la préservation des services écosystémiques essentiels pour nous, les êtres humains.

Les services écosystémiques de l'infrastructure écologique comprennent:

- la protection contre les crues et l'érosion
- la fourniture d'eau potable
- la fertilité des sols
- la protection contre les risques naturels
- le stockage du CO₂
- la pollinisation
- la mise à disposition d'espaces pour les loisirs
- le rafraîchissement des villes

En quoi consiste l'infrastructure écologique ?

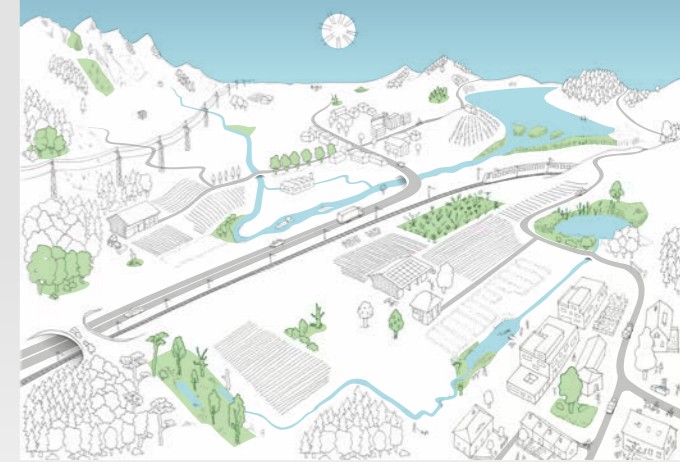
Les aires centrales sont des surfaces vitales au maintien des populations des espèces indigènes animales, végétales et de champignons. Leur périmètre est clairement défini et leur protection à long terme sur le plan juridique est garantie. Les aires centrales constituent la colonne vertébrale de l'infrastructure écologique. Il s'agit par exemple de marais, de zones alluviales, de cours d'eau, de prairies sèches, de forêts claires, de forêts naturelles, de paysages riches en structures et milieux naturels intacts dans les Alpes et de surfaces particulièrement proches de l'état naturel dans les zones urbaines.

Les aires centrales sont reliées entre elles de manière efficace. Les exigences de mise en réseau sont très diverses et dépendent des besoins de mobilité des différentes espèces: les prairies, les haies, les bords de routes ou les cours d'eau proches de l'état naturel, les espaces verts dans les zones urbaines et les passages à faune jouent tous un rôle important d'habitat-relais et contribuent à la mise en réseau nécessaire. De plus, ce sont également des milieux naturels importants, notamment pour des espèces moins exigeantes.

Qu'est-ce que l'infrastructure écologique ?

L'infrastructure écologique est un réseau à l'échelle nationale de surfaces essentielles au maintien de la biodiversité. Ce réseau est planifié et mis en œuvre au niveau national, cantonal et local.

existant



nécessaire

